

Questions sur la fonction économique du travailleur migrant

Petit Laurent J.

Migrations méditerranéennes

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 22

1973
pages 95-97

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010554>

To cite this article / Pour citer cet article

Petit Laurent J. **Questions sur la fonction économique du travailleur migrant.** *Migrations méditerranéennes*. Paris : CIHEAM, 1973. p. 95-97 (Options Méditerranéennes; n. 22)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Jean PETITLAURENT

Questions sur la fonction économique du travailleur migrant

Au lieu de rapporter les « on-dit » de la littérature contemporaine sur le thème de la migration, ces questions posées — parmi tant d'autres possibles — s'efforcent de montrer les directions principales suivant lesquelles les études économiques doivent enfin s'engager.

HOMO ECONOMICUS IGNOTUS : le travailleur immigrant

Le dépouillement d'une littérature pourtant abondante conduit à une constatation paradoxale : alors même que l'immigration s'explique par des *mobiles économiques*, le phénomène migratoire, dont l'ampleur est en Europe gigantesque depuis une décade, n'a été soumis à *aucune observation statistique* cohérente (la marge d'erreur est de l'ordre du million d'individus!), et n'a bénéficié d'*aucune étude économique* systématique de portée tant soit peu générale.

Trois questions seront ici succinctement posées, dans l'espoir d'obtenir un jour des réponses, si possible dans un cadre européen, car les problèmes posés débordent les dimensions nationales.

La présente démarche repose, en outre, sur la conviction que la bonne économie fait la bonne politique, c'est-à-dire une politique plus *humaine*, ne résultant plus seulement de *pressions contingentes* (patronales, syndicales ou internationales).

PREMIÈRE QUESTION : nécessités des emplois méprisés ?

La main-d'œuvre autochtone se détourne (le fait n'est pas contesté) de certains emplois, pénibles, insalubres, dangereux ou instables, ne réclamant pas de formation professionnelle,

et généralement mal payés. Il y aurait donc un marché spécifique du travail « *disqualifié* ».

Une telle situation est-elle inévitable?

La question posée est de savoir si, dans quelles conditions, dans quelles proportions, et à quels coûts, il est possible d'éliminer ou de réduire le caractère « méprisable » de ces travaux, soit en les supprimant, soit en les transformant, soit en compensant leurs inconvénients.

Trois évaluations seraient en particulier intéressantes :

- coût du renforcement des mesures de *sécurité* et d'*hygiène*, là où elle apparaîtraient insuffisantes;
- coût des investissements, ou des diminutions de productivité, liés à l'*humanisation* des conditions de travail;
- coût direct et indirect du relèvement des salaires pour les emplois à *réhabiliter*.

Ces coûts de *restructuration* en vue de *requalifier* les emplois méprisés devraient faire l'objet d'un devis, pour chaque secteur important utilisateur de main d'œuvre immigrée, et d'agrégats pour chaque État.

Une réponse permettrait donc de savoir si, dans quelle mesure, et à quel prix, le marché du travail pourrait être *unifié* par la suppression des causes économiques du *sous-prolétariat* étranger, et le problème de l'immigration ramené à une dimension *quantitative* (importance de la population active).

DEUXIÈME QUESTION : *bilan des travailleurs migrants ?*

L'objectif serait double :

- déterminer dans quelle mesure le travailleur migrant (le travailleur autochtone faisant défaut) constitue un *enrichissement* pour le pays d'accueil;
- identifier le *type d'immigration* le plus *profitable* (pour les pays d'accueil et d'origine).

Il s'agirait donc d'évaluer les *effets* directs et indirects des divers *types* de migration (sur les produits nationaux, les budgets des États, et les balances des paiements).

Deux hypothèses de calcul seraient à prendre en compte :

- absence totale de discrimination en ce qui concerne les conditions de rémunération, les prestations et les aides sociales;
- discriminations, de fait et de droit, actuelles.

Chaque évaluation comporterait une variante, selon que le travailleur vit seul, ou vit avec sa famille (un paramètre pouvant figurer le nombre d'enfants).

Il n'est sans doute pas inutile de mentionner, pour mémoire, certains éléments à prendre en considération :

- coûts de l'accès à des logements convenables et de la scolarisation adéquate des enfants;
- effets multiplicateurs du travail immigré (consommation, équipements, services);
- effets induits des remises des immigrants (et notamment élasticité Importation / Revenu du pays destinataire du transfert);
- fréquence et durée des voyages au pays d'origine.

TROISIÈME QUESTION : *prévoir l'immigration ?*

L'intérêt d'estimations prévisionnelles, étant admis qu'elles sont sujettes à révisions permanentes, et pour aussi approximatives qu'elles puissent être, est évident : elles seules fournissent les indications nécessaires aux pays d'origine et de destination pour qu'ils puissent préparer les mesures d'*accompagnement* de la migration.

La différenciation des économies impose des études par secteur, la totalisation des résultats partiels fournissent les agrégats nationaux. Il ne semblerait pas trop ambitieux de rechercher la mise au point de coefficients de corrélation (sectoriels et nationaux) entre *croissance* et *besoin en travail importé*.

*
* *

Les études ainsi esquissées devraient donc fournir :

- l'évaluation du coût des substitutions possibles;
- l'appréciation économique des migrations à décider;
- l'estimation quantitative des besoins en travail importé.

Mais tout ceci demeurera vue de l'esprit et rêve abstrait tant que :

- un *appareil statistique* capable d'enregistrer et d'analyser les déplacements, les conditions de travail et les conditions sociales des travailleurs migrants et de leurs familles n'aura pas été mis en place;
- un *centre d'études économiques et sociales* n'aura pas été institué.

Ces organismes devraient être conçus à l'échelle de l'Europe et de la Méditerranée, puisque ces deux ensembles donnent leurs dimensions géographiques aux problèmes à étudier.

